

Verband Schweizerischer Vermögensverwalter | VSV Association Suisse des Gestionnaires de fortune | ASG Associazione Svizzera di Gestori patrimoniali | ASG Swiss Association of Wealth Managers | SAM

YEARBOOK



Sûre et stable! La Secrétaire d'Etat Daniela Stoffel croit en la place financière suisse.



Les quatre piliers et les services de l'ASG font leurs preuves. Bilan et perspectives.

10



Des partenaires forts pour l'ASG! Ce que vous devez savoir sur nos banques dépositaires.

16

Editorial	3
Interview avec Daniela Stoffel, Secrétaire d'État SFI	4
ASG	
Faits et chiffres	8
Rapport d'activité 2022 & programme d'activité 2023	10
Organisation	14
Membres partenaires	16
Situation mondiale incertaine en 2022	

Impressum

Association Suisse des Gestionnaires Éditeur:

de fortune | ASG Conception: furrerhugi SA, Berne

La consolidation

Chers Membres, les années que nous venons de connaître ont été tout sauf apaisantes. Je ne veux pas parler ici des derniers événements d'actualité, qui ont vu une institution séculaire disparaître, mais de ceux qui ont «émaillé» notre quotidien et rythmé notre travail. Nous avons traversé,



encore des crises: celle du COVID, celle de la guerre à nos portes avec toutes ses conséquences, celle du sursaut de l'inflation et son corollaire, la hausse des taux d'intérêt... Notre activité, nous le savons tous, n'est pas simple et nous l'acceptons en déployant nos efforts pour gérer au mieux les avoirs que nos clients nous ont confiés. Nous avons également traversé le processus de dépôt de nos demandes d'autorisation auprès de la FINMA et la très grande majorité des gestionnaires de fortune en Suisse ont finalisé cette tâche administrative importante, dans tous les sens du terme, et je les en félicite.

L'Association, votre Association, a poursuivi ses missions de support auprès des sociétés de gestion et a, elle aussi, été confrontée à des défis d'importance, raison pour laquelle, je me suis permis d'intituler cet éditorial «la consolidation». En effet, après une période de «transition», avec la séparation des activités de contrôle (ex-OAR) et de représentant de la profession, nous avons entamé une phase de «construction» de l'offre de l'Association et de ses services auprès des membres. Ce travail a été réalisé avec succès et notre structure, basée sur nos quatre piliers, fonctionne efficacement. Nous en avons pour preuve le nombre d'événements organisés mais surtout, et c'est le plus important, votre forte participation à ces derniers. Nous pouvons ainsi souligner que 2022 aura été en effet l'année de la consolidation de nos activités. La croissance de nos membres est bonne et présente une tendance stable. C'est aussi le fruit de nos efforts et du travail réalisé par nos équipes des 3 régions. Notre budget est sain et nous pouvons continuer à innover et développer nos services tels que la création des Sounding boards juridiques dont l'objectif est d'échanger des expériences et des compétences avec des personnes actives au quotidien au sein des sociétés membres, dans ce domaine devenu essentiel. Nous sommes certains que cette initiative va contribuer à épauler nos juristes dans leur travail de représentant, tant auprès de nos institutions qu'auprès de nos partenaires bancaires.

Pour terminer, je me réjouis de la reprise de nos événements en présentiel, tout en continuant à exploiter les énormes possibilités que la technologie nous a offertes en nous permettant de réaliser des conférences et séminaires en ligne.

Finalement je tiens à vous remercier tous pour votre support actif à notre Association et mes remerciements s'adressent tout particulièrement à nos équipes qui fournissent un travail formidable au quotidien, afin de nous apporter les conseils et les supports nécessaires à nos activités.

Bien à vous et bonne lecture du rapport annuel 2022.



Serge Pavoncello Président ASG



« Au niveau de la place financière suisse, la qualité des services a été assurée à tout moment et sans interruption.»

«La place financière suisse est sûre et stable»

Depuis quatre ans, Daniela Stoffel est secrétaire d'Etat aux questions financières internationales (SFI) du Département fédéral des finances (DFF). Dans une interview donnée à l'ASG, elle évoque la place financière suisse, les négociations internationales en cours, la durabilité et les FinTech. «La Suisse doit occuper une place de premier plan en matière de services financiers durables».

Que pensez-vous de la santé de la place finan-

Malgré les fortes fluctuations au cours des premiers mois de l'année sur les marchés financiers du monde entier et la chute de Credit Suisse, une solution a pu être trouvée avec l'aide de l'Etat, qui a permis de garantir la stabilité du système financier national et international. Au niveau de la place financière suisse, la qualité des services a été assurée à tout moment et sans interruption. Même si la fin d'une grande banque est à regretter, cela prouve que la place financière suisse est sûre et

La place financière est-elle sous pression au niveau international? Et quel serait, selon vous, l'impact d'une potentielle pression internationale sur sa stabilité?

Les marchés financiers sont sous pression partout dans le monde à cause de la guerre en Ukraine, de l'inflation, des conséquences financières du changement climatique et du trop grand appétit pour le risque de certaines banques. Dans ce contexte, il n'existe pas de pression spécifique sur la place financière suisse. Chacun doit assumer sa part.

Quels sont les principaux facteurs qui contribuent actuellement à cette stabilité?

La diversité de la place financière suisse, avec plus de 200 banques couvrant l'intégralité des besoins financiers, est un atout important pour la stabilité. Nous ne dépendons pas d'un modèle d'affaires spécifique. La fiabilité des conditions-cadres et la sécurité politique et juridique offertes par la Suisse sont également impor-

Vous vous êtes rendue à Washington à la fin de l'année 2022. La question de l'échange automatique et réciproque de renseignements a été abordée. Où en sommes-nous dans la révision de la convention contre les doubles imposi-

Les négociations sont en cours avec les autorités américaines. Nous avons convenu que certaines améliorations sont possibles pour les entreprises qui opèrent en Suisse et aux États-Unis, mais les détails ne sont pas encore réglés.

4 | | 5

Est-ce qu'un nouvel accord est prévu dans le cadre de la mise en œuvre de la loi fiscale américaine «Foreign Account Tax Compliance Act» (FATCA)?

Oui, les négociations sont en cours ici aussi. Il est prévu de passer du modèle 2 au modèle 1. Cela signifie que non seulement la Suisse livrera aux Etats-Unis des informations sur les comptes, mais qu'elle en recevra aussi de leur part. En outre, cet échange se fera à l'avenir automatiquement et non plus par le biais de requêtes complexes groupées FATCA sur demande. Les négociations doivent s'achever avant la fin de l'année 2023.

«Cela signifie que non seulement la Suisse livrera aux Etats-Unis des informations sur les comptes, mais qu'elle en recevra aussi de leur part. En outre, cet échange se fera à l'avenir automatiquement.»

> La Suisse participe activement à la lutte contre la criminalité financière transfrontalière en s'alignant sur les normes internationalement reconnues du GAFI (Groupe d'Action financière). Un des récents objectifs poursuivis par le GAFI est de renforcer la mise en œuvre des normes relatives aux actifs virtuels (cryptoactifs) et aux prestataires de services concernés. Où en sommes-nous en Suisse?

> La Suisse soutient cette cause et travaille activement avec le GAFI.

Existe-t-il à votre avis d'autres mesures ou réglementations nécessaires?

A l'été 2023, le Département fédéral des finances présentera au Conseil fédéral un projet de révision de la loi sur le blanchiment d'argent. Ce projet doit notamment introduire un registre central, mais non public, pour l'identification des ayants droit économiques ainsi que de nouvelles obligations pour l'actualisation, basée sur le risque, des informations à leur sujet. De plus, nous vérifions si des adaptations sont nécessaires concernant les professions juridiques.

La durabilité est l'un des axes stratégiques privilégiés de la Suisse en matière de marchés financiers. Vous présidez le groupe de travail chargé d'examiner la mise en œuvre de la position du Conseil fédéral sur la prévention du «greenwashing» (l'écoblanchiment). Dans quelle mesure pensez-vous que ce mode pré-consultatif facilite le processus législatif et quelles attentes particulières avez-vous à cet égard? Quels sont les objectifs principaux et les prochaines étapes?

En décembre 2022, le Conseil fédéral a présenté sa position sur l'écoblanchiment dans le domaine financier. Le groupe de travail – qui comprend, outre les autorités, le secteur financier et des organisations non gouvernementales – va désormais examiner comment mettre en œuvre au mieux et le plus efficacement possible ces directives. Cette approche permettra une meilleure acceptation des mesures. Sur la base du rapport du groupe de travail, le Conseil fédéral décidera fin 2023 si d'éventuelles modifications de la loi sont nécessaires.

Selon vous, comment coordonner ces objectifs avec les évolutions internationales dans ce domaine?

Nous suivons de très près l'évolution internationale. La Suisse doit être une place de premier plan pour les services financiers durables. Pour ce faire, nous avons besoin de conditions-cadres harmonisées au niveau international

«L'ordonnance pour le rapport sur le climat prévoit la mise en oeuvre contraignante des recommandations internationalement reconnues de la Task Force on Climaterelated Financial Disclosures (TCFD) pour les grandes entreprises suisses. Cela concerne donc non seulement la place financière, mais toute l'économie.»

Le Conseil fédéral a fixé au 1er janvier 2024 l'entrée en vigueur de l'ordonnance d'exécution relative au rapport sur les questions climatiques (contre-projet indirect à l'initiative pour des multinationales responsables). Qu'est-ce que cela signifie pour la place financière?

L'ordonnance prévoit la mise en œuvre contraignante des recommandations internationalement reconnues de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) pour les grandes entreprises suisses. Cela concerne donc non seulement la place financière, mais toute l'économie. La Suisse peut ainsi se positionner comme une place économique de premier plan en matière de durabilité.

Quelles sont les actions prioritaires envisagées par la Suisse pour relever les défis de la finance numérique?

Le Conseil fédéral voit un grand potentiel dans la numérisation du marché financier pour la place économique suisse. Dans son rapport de 2022, il a défini douze champs d'action assortis de mesures spécifiques. Nous allons notamment créer un Swiss Financial Innovation Desk au Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales. Celui-ci servira de plaque tournante publique centrale pour toutes les questions liées à l'innovation financière en Suisse. Dans ce rôle, ce bureau mettra en réseau les projets d'innovation, la recherche, les investisseurs et les autorités au niveau national et international, et il facilitera les échanges entre les différents acteurs

Nous parlions précédemment de la finance durable: qu'en est-il des FinTech vertes? Est-ce un thème important dans les engagements de la Suisse au sein des initiatives internationales?

Le Conseil fédéral considère que la durabilité dans le secteur financier est une grande chance pour la place financière suisse. Dans ce contexte, la combinaison de services financiers durables et de la technologie numérique, à savoir les FinTech vertes, est particulièrement prometteuse. C'est pourquoi le SFI a créé dès 2020 le réseau des FinTech vertes avec des représentants de la branche. De plus, nous nous engageons dans plusieurs groupes internationaux comme le Groupe de travail sur la finance durable du G20. Enfin, nous organisons avec Singapour la conférence internationale annuelle sur les technologies financières « Point Zero Forum » à Zurich, à l'occasion de laquelle la FinTech et la finance verte se rencontrent.

Une des applications concrètes des FinTech est la «finance ouverte» (Open Finance). Quels sont les avantages et les risques pour la Suisse de s'impliquer dans cette innovation technologique?

L'Open Finance permet l'échange de données financières par l'intermédiaire d'interfaces standardisées et sûres selon le souhait de la clientèle, par exemple, pour des projets de prévoyance vieillesse, de gestion de fortune, de trafic des paiements et de multibanking. Ce projet ouvre la voie à l'innovation, mais il implique toutefois les plus hautes exigences en matière de sécurité des données. Le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral des finances de lui soumettre, d'ici à juin 2024, des mesures à prendre dans le cas où le secteur financier ne s'engagerait pas suffisamment à ouvrir ses interfaces.

Quels sont actuellement les dossiers prioritaires du SFI?

Le sujet principal est certainement l'accompagnement de la reprise de Credit Suisse par UBS. Nous ferons tout pour que la charge sur les finances fédérales, et donc les contribuables, soit aussi faible que possible voire nulle. Dans le domaine fiscal, nous nous engageons par ailleurs fortement au sein de l'OCDE en faveur d'une fiscalité internationale des entreprises qui préserve la compétitivité des petites économies fortes, tout en tenant compte des préoccupations internationales en matière d'imposition dans les États du marché.

«Le Conseil fédéral voit un grand potentiel dans la numérisation du marché financier pour la place économique suisse. Nous allons notamment créer un Swiss Financial Innovation Desk au Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales.»

Activités

+70 Événements organisés en 2022

Newsletters par an

communiqués

par an

+300 13000

participants sur les événements

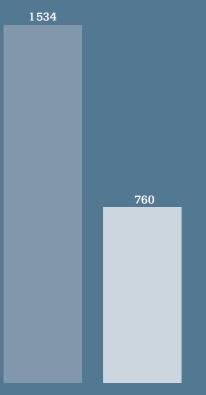
+7000adresses pour nos envois

40% taux d'ouverture +7100

personnes visualisent en direct et sur Youtube les Rendez-vous de la Profession

Autorisations de la FINMA en tant que gestionnaire de fortune

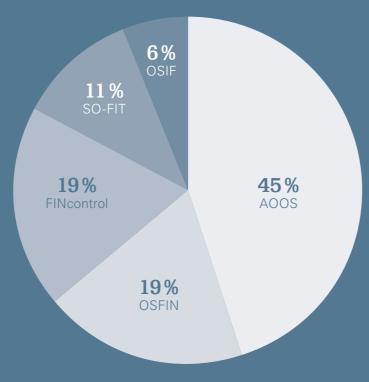




Source: FINMA Rapport annuel 2022 et Liste des gestion-naires de fortune et trustees autorisés par la FINMA et surveillés par un organisme de surveillance (01.05.2023)

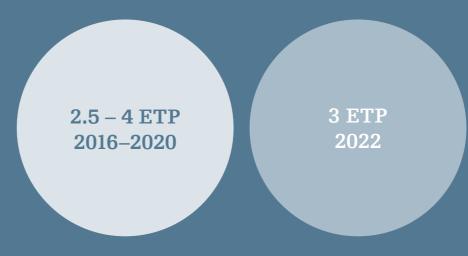
dont autorisées

Par organisme de surveillance



autorisées

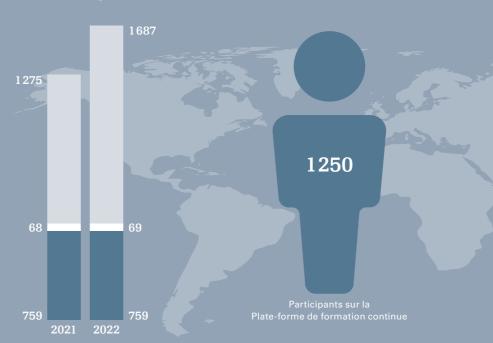
Les gestionnaires de fortune restent des acteurs importants (comparaison ASG/FINMA)



Source: Yearbook 2021, ASG

Source: Communication FINMA sur la surveillance 02.2023

Evolution du sociétariat



Les membres actifs sont des ges-tionnaires de fortune au bénéfice d'une autorisation de la FINMA au sens de la LEFin (ou qui sont en attente de leur autorisation).

ASG west up gage d'excellent

Le nombre d'employés des gestionnaires de fortune reste stable en dépit de l'introduction du nouveau régime d'autorisation de la FINMA. Entre 2016 à 2020, la médiane des ETP (équivalent temps plein) se situait entre 2,5 et 4, et fin 2022 elle était de 3. L'introduction du nouveau cadre législatif n'a donc pas modifié le nombre d'emplois à temps plein chez les sociétés de gestion. Les petites structures maintiennent leur présence et continuent de jouer un rôle important dans le secteur.

Le secteur financier est un pilier important de l'économie suisse

membres de l'ASG.

Source: Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)

En Suisse, les gestionnaires de fortune indépendants gèrent une fortune d'environ 500 milliards

Source: Vertus de l'indépendance dans la gestion de fortune (2018), Julien Froidevaux

Source: L'importance économique du sect financier suisse (2022), BAK Economics

qui correspondait à 9,4% de l'économie nationale.

En 2021, le secteur financier a payé des impôts d'un montant de communes (par l'imposition des

Rapport d'activités 2022 & **Perspectives 2023**

Advocacy

Activités 2022

En sa qualité d'association faîtière qui regroupe plus de la moitié des gestionnaires de fortune et de principale association de gestionnaires collectifs, l'ASG s'assure une présence forte auprès des autorités et des acteurs de la place financière, ainsi qu'une participation active dans les travaux législatifs et les projets concernant la gestion de fortune.

Notre positionnement a aussi pu s'exprimer dans les médias ou dans des manifestations de tiers, nos canaux privilégiés restant néanmoins ceux de l'ASG, à savoir les communiqués, le site internet, les Webinaires ou encore LinkedIn.

Les processus législatifs ont été dédiés aux différentes ordonnances découlant des modifications de la LBA, à l'ordonnance sur les placements collectifs ainsi qu'à la consultation sur l'introduction du trust en droit suisse.

2022 ayant été l'année charnière pour le processus d'autorisation des gestionnaires par la FINMA, les contacts avec les différents organismes de surveillances et la FINMA ont été intensifs et ont généralement permis de trouver des solutions pragmatiques.

L'association s'est également engagée sur plusieurs thèmes d'actualité, que ce soit l'ESG, le greenwashing, l'Open finance ou le registre de transparence. Concrètement, cet engagement s'est traduit pour les membres par des informations, conférences et mises à disposition de documentation.

A noter que l'autoréglementation n'est pas morte puisqu'elle permet de combler certaines lacunes législatives. C'est ainsi que l'ASG a élaboré et publié en début d'année ses « Recommandations relatives aux contrats de gestion de fortune et à la gestion de fortune discrétionnaire » et qu'elle travaille depuis plusieurs mois sur des « Recommandations relatives à la gestion de placements collectifs dans le cadre des seuils de Minimis » qui seront publiées au second trimestre 2023.

L'ASG participe en outre à plusieurs groupes de travail du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SIF) et coordonne ses activités avec les autres associations dont elle fait partie, notamment l'USPL et

Perspectives 2023

Les thèmes pour 2023 ne devraient guère diverger de ceux que nous suivons maintenant depuis quelques années et tourneront à nouveau autour de la LBA, avec le registre de transparence, et la question climatique, notamment avec l'ESG et le greenwashing. Celui de l'Open finance devrait en outre connaître des développements significatifs puisque le Département fédéral des finances (DFF) s'est vu fixé un délai à juin 2024 par le Conseil fédéral.

Legal Support - la réponse aux questions des membres de l'ASG

Activités 2022

L'ASG s'est toujours engagée à comprendre les besoins de la profession et de fournir à ses membres un support juridique adéquat. L'ASG consulte également les membres de ses sounding boards pour appréhender les besoins de ses membres et y répondre.

Grâce à ses échanges directs avec la FINMA et les OS, l'ASG partage à ses membres une information actuelle et conforme aux exigences des autorités et de la pratique. L'Association collabore également de manière constructive avec les banques dépositaires.

En 2022, l'ASG a poursuivi son soutien dans les phases de préparation et de dépôt de la demande d'autorisation à la FINMA. Les gestionnaires sont nombreux à avoir repris les exemples de documents fournis par l'ASG. Elle a également fourni un support à ses membres sur leurs obligations une fois l'autorisation de la FINMA obtenue, notamment la mise en oeuvre concrète des directives internes.

L'année 2022 a été marquée par de nombreux webinaires juridiques et les séminaires de formation, notamment grâce à la participation d'experts de trois études d'avocats et de deux réviseurs membres partenaires de l'ASG, par exemple dans les domaines prudentiels, la classifications des clients, le transferts de la clientèle, les risques accrus, le risk management, la compliance, la fiscalité.

Le Legal Support est également actif dans l'organisation d'autres événements comme les Rendez-vous de la profession | ASG.

Son partenariat avec l'organe de médiation OFS Ombud Finance Suisse permet à ses membres de s'y affilier conformément aux exigences de la réglementation.

Perspectives 2023

Suivre l'actualité juridique et réglementaire restera la priorité du Legal Support en 2023 et transmettre une information régulière à ses membres de manière claire et pragmatique. Un séminaire de veille juridique sera organisé en français, puis ultérieurement dans les autres langues nationales. Des sounding boards spécifiquement juridiques seront également constitués.

Training

Activités 2022

Dans le prolongement des actions menées en faveur de la qualification des professionnels, l'ASG a élaboré avec les organismes de surveillance une « Solution harmonisée» relative aux exigences minimales de formation continue. Le service de la formation continue a organisé des workshops régionaux et communiqué largement à ce propos, afin de répondre aux diverses interrogations des acteurs concernés.

Sur la plateforme de formation continue, une nouvelle sélection de formations et de prestataires a été accréditée et des événements en ligne gratuits ont été proposés aux participants du programme. Grâce à son réseau d'experts, de professeurs et de chercheurs, la série des webinaires du Comité scientifique s'est enrichie de nouveaux conférenciers abordant les thèmes les plus actuels. Ces webinaires ont rencontré un franc succès!

La plateforme de formation continue compte aujourd'hui plus de 1250 participants, qui bénéficient d'un soutien régulier et de conseils individualisés. On ne peut que se réjouir de cet intérêt significatif des gestionnaires de fortune pour le développement de leurs compétences.

Le deuxième congrès annuel s'est déroulé à Genève sur le thème principal de l'ESG. Un public venu des trois régions linguistiques a pris part à cet événement, qui a permis un échange ouvert sur l'ESG et ses divers aspects ainsi que la tenue de workshops dynamiques avec les membres du Comité scientifique.

On compte pour l'année 2022 plus de 2000 participants aux formations règlementaires ASG, qui sont dispensées chaque année avec la précieuse participation des avocats et auditeurs partenaires ainsi que des organismes de surveillance.

Perspectives 2023

Le concept développé avec succès en 2022 est reconduit en 2023 avec plusieurs améliorations concernant notamment les formations continues de l'ASG. Celles-ci sont désormais prises en compte pour la recertification du titre CWMA, les modules ont été réorganisés pour donner un plus grand choix de dates et un forfait annuel est proposé aux membres ASG et aux réviseurs pour une participation illimitée aux modules de formation continue. En outre, un regroupement des sites « Training » et « ASG » est programmé pour offrir un meilleur confort d'utilisation aux membres.

Solutions

Activités 2022

L'obiectif de l'ASG dans le domaine « Solutions » est d'offrir à ses membres à la fois des produits et services de qualité mais également de faire en sorte que l'expertise de ces prestataires aide les gestionnaires dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes.

Avec ses partenaires dans le domaine de la conformité et des solutions IT, l'ASG propose des produits et services sur mesure mais aussi le partage d'expérience et de compétences spécifiques sur des thèmes d'actualité comme la gestion des listes de sanctions ou la gestion des informations négatives sur un client, le Crossborder ou encore la « Suitability » des produits.

| 11 10 |

Afin d'apporter un soutien concret aux gestionnaires dans leur demande d'autorisation, les réviseurs ont partagé leurs expériences, prodigué des conseils et mis à disposition des modèles.

En plus de proposer des produits offrant les couvertures d'assurances les plus complètes possibles à prix compétitif, un assureur a été invité à animer des webinaires lors desquels ses experts ont expliqué des cas pratiques et présenté les mesures de prévention à adopter.

Le nombre de partenariat est en constant développement et permet aujourd'hui à nos membres un potentiel d'économies extrêmement intéressant, dans des domaines de plus en plus variés.

C'est ainsi par exemple que plus de 100 membres ont déjà bénéficié de rabais de flotte sur leurs véhicules.

Perspectives 2023

Le développement des offres Solutions se poursuit grâce aux inputs de nos membres qui nous aident à identifier leurs attentes et besoins.

Les questions liées à la digitalisation nécessiteront certainement des solutions spécifiques dans les prochaines années.

Secrétariat de l'association

Le nombre de membres actifs est resté stable avec 759 comptabilisés grâce à l'arrivée de 76 nouveaux membres en 2022. Il s'agit essentiellement de sociétés déjà actives qui nous ont rejoint en cours d'année pour bénéficier des prestations de l'association professionnelle.

Comme l'année précédente, une forte croissance du nombre de membres individuels a été enregistrées, notamment grâce à la plateforme de formation continue.

Plus d'information en page 8.

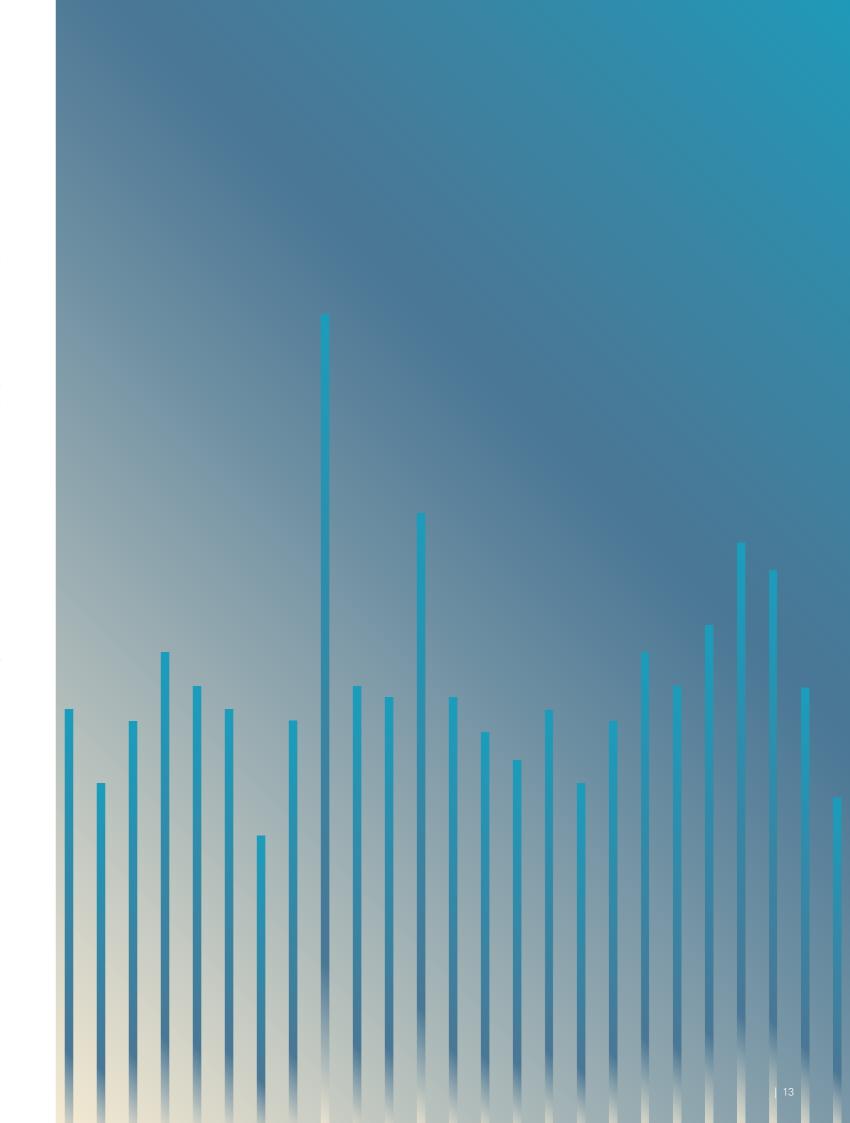
L'association a pris congé de deux membres du Conseil: Alessandro Ciocca, (membre depuis 2007 et vice-président depuis 2008) et Ercole Levi (membre depuis

Événements

L'année dernière, l'association a proposé à ses membres une vaste offre d'événements afin de les accompagner et de leur offrir des espaces d'échange. Les « Rendez-vous de la profession » dans les trois régions ont été particulièrement suivis, avec un total de plus de 3300 vues. Les 66 webinaires ont attiré plus de 13000 participants et l'assemblée générale en ligne a réuni 247 participants. En présentiel, l'association a organisé avec succès son Congrès annuel à Genève, avec plus de 160 participants, ainsi que des Events de fin d'année à Genève, à Zurich et à Lugano.

Communication

Au cours de l'année écoulée, l'association a publié cinq newsletters, qu'elle a produites en collaboration avec des partenaires et des experts. Au total, 32 articles ont paru sur divers sujets pertinents pour le secteur allant des tendances actuelles aux développements juridiques. Ces newsletters ont connu un grand succès avec un taux d'ouverture moyen de 37%. Nous sommes heureux de constater que nos lecteurs nous considèrent comme source d'information fiable et qualitative.



Fondée en 1986 pour défendre les intérêts de la branche, l'ASG a joué un rôle déterminant dans l'élaboration des LSFin et LEFin.

Elle a mis en œuvre les différents volets de ces lois en proposant à la branche un organisme de surveillance, un organe de médiation et une plateforme de formation, et a su accompagner tous ses membres sur le chemin de la réussite vers l'autorisation!

CONSEIL

Président*	Serge Pavoncello, Wedge Associates SA
Vice-président*	Laurent Genoud, Eagle Invest AG
	Fabio Poma, Wullschleger Martinenghi, Manzini Gestioni Patrimoni
Membres	Anthony Cagiati, Sound Capital AG
	Marc Hauser, PWM Private Wealth Managers SA
	Marc Nadas, HBK Investments Advisory SA
	Jamie Vrijhof-Droese, Weber Hartmann
	Vrijhof & Partners AG
*Membres du Comité du Conseil	

*Membres du Comité du Conseil

DIRECTION

Directeur	Patrick Dorner
Secrétaire de l'association	Roman Brenn
Global Activities Deutschschweiz	Oliver Maas
Legal Support	Anne Pratolini Delgado
Solutions	Filippo Recalcati
Training	Annick Weizman

COLLABORATEURS

Global Activities Deutschschweiz/Finance	Nadia Freund
Global Activities Romandie	Suzy Auberson
Global Activities Ticino	Laura Calabresi-Manghera
IT	Roman Stofer
BUREAUX	Genève
	Lugano
	Zurich

L'ASG tient à remercier ses principaux membres partenaires, engagés en faveur de l'Association et de la prospérité de la branche de la gestion de fortune.



Julius Bär

























Supertrends 2023 L'investissement réinventé.

Tendances sociétales et impact des investisseurs.



Nous vous remercions de votre confiance

La fusion annoncée du Credit Suisse et de l'UBS vous permet de bénéficier de la sécurité, de la continuité et de la stabilité que vous méritez. Il est clair où se situe notre priorité: Nous voulons organiser la transition le plus facilement possible pour vous et vous montrer la valeur ajoutée que le plus grand gestionnaire de fortune actif au monde peut vous offrir.

Nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui la nouvelle édition 2023 de la publication Supertrends, qui vous offre, à vous et à vos clients, un précieux soutien pour comprendre les thèmes de placement à long terme liés aux actions. Les tendances que notre rapport met en lumière n'étaient que balbutiantes au lancement des Supertrends en 2017, mais leur impact est aujourd'hui bien plus important.

«Les banques centrales mondiales ont ralenti le rythme de leurs relèvements de taux tout en restant centrées sur la lutte contre l'inflation. Nous n'attendons pas de baisse des taux d'intérêt avant 2024.»

> Si la pression inflationniste s'atténue en 2023, notamment du côté de l'énergie, l'inflation reste un enjeu pour les investisseurs. Les banques centrales mondiales ont ralenti le rythme de leurs relèvements de taux tout en restant centrées sur la lutte contre l'inflation. Nous n'attendons pas de baisse des taux d'intérêt avant 2024. Les placements sur plusieurs années sont donc sur le devant de la scène. Cette mise à jour annuelle des Supertrends confirme notre cadre thématique basé sur les catalyseurs de changement à long terme en matière de démographie, de technologie, de préoccupations sociétales et de changement climatique. Nous avons renforcé notre cadre par l'ajout d'un sous-thème au Supertrend Changement climatique, « Métaux du futur », et par la fusion de sous-thèmes au sein d'autres Supertrends.

«Cette mise à jour annuelle des Supertrends confirme notre cadre thématique basé sur les catalyseurs de changement à long terme en matière de démographie, de technologie, de préoccupations sociétales et de changement climatique.»

Bien que les Supertrends n'aient pas pu se soustraire au ralentissement des marchés financiers en 2022, nous restons globalement convaincus de leur importance. Nous estimons qu'elles offrent une valeur ajoutée en termes de diversification et d'opportunités de croissance et vont au-delà des cycles conjoncturels.

Pour en savoir plus, consultez la publication sur notre microsite: www.credit-suisse.com/supertrends

> Informations complémentaires





Nic Dreckmann Chief Operating Officer & Head Intermediaries chez Julius Baer

« Nous déployons des technologies pour améliorer la relation avec le client, tout en augmentant l'efficacité opérationnelle.»

Julius Bär

Comment Julius Baer considère-t-elle l'environnement complexe et exigeant des marchés financiers en 2023?

L'année 2023 a été une année difficile pour les banques suisses en raison de la hausse des taux d'intérêt. Notre bilan financier est solide et très liquide. Nous disposons d'une forte capitalisation, nous adhérons aux normes les plus strictes en matière de gestion des risques et nous nous engageons à fournir des rapports financiers transparents. De par sa nature, notre modèle d'affaires de pur wealth manager nous évite d'être exposés à certains des risques auxquels d'autres banques sont confrontées. Cela permet à notre équipe de direction de s'assurer de manière rigoureuse que nous traverserons les turbulences avec une sécurité maximale.

En ce qui concerne nos partenaires externes en matière de gestion de fortune, notre credo est le suivant : d'entreprise à entreprise et d'expert à expert, nous donnons la possibilité à nos clients d'être à leur meilleur niveau. Grâce aux bonnes solutions répondant à leurs besoins individuels. Cela signifie que nous fournissons à nos clients les outils dont ils ont besoin en ces temps difficiles, qu'il s'agisse de la tenue d'un compte de dépôt, de services liés aux marchés financiers, de recherches et d'informations sur les marchés à l'échelle mondiale, de connectivité permettant des transactions en temps quasi réel ou de produits d'investissement de pointe.

En parlant de technologie, comment encouragez-vous la technologie et l'innovation?

Nous sommes convaincus que le facteur humain restera essentiel pour nos services. Cela dit, nous souhaitons doter nos conseillers à la clientèle d'une capacité supérieure, afin qu'ils puissent offrir des expériences personnalisées à grande échelle grâce à des technologies de pointe. Nous déployons des technologies pour améliorer la relation avec le client, tout en augmentant l'efficacité opérationnelle. Pour renforcer notre transformation, nous avons récemment annoncé des investissements technologiques supplémentaires de 400 millions de CHF pour la période 2023-2025 en plus de notre budget d'investissement existant de 600 millions de CHF. Lorsque nous investissons dans des outils et des systèmes innovants, nous nous focalisons toujours sur les avantages qu'ils apportent à notre clientèle. Il s'agit par exemple : de fournir des moyens plus efficaces d'interagir avec les clients, d'offrir un accès aux actifs numériques, d'améliorer nos plateformes de données et de renforcer nos défenses en matière de cybersécurité.

Après la grande vague d'octroi d'autorisations de la FINMA l'année dernière, qu'en est-il de la suite?

Il est clair qu'une nouvelle ère s'ouvre pour les gestionnaires de fortune externes de Suisse. La FINMA a indiqué avoir recu 1 699 demandes d'autorisation à la fin de l'année 2022.

Le régime d'autorisation étant désormais en place, je pense que l'Association suisse des gestionnaires de fortune et l'Association suisse des banquiers devraient se réunir pour développer des idées communes sur la manière dont nous pouvons réduire la redondance et la duplication de l'administration et des contrôles. Nous pouvons faire de ce processus d'octroi d'autorisations un point de départ utile grâce à de nombreuses mesures qui contribuent à faire passer l'ensemble du secteur en Suisse à un niveau supérieur.

Quelles sont les évolutions réglementaires qui se profilent à l'horizon et dont les gestionnaires de fortune externes doivent tenir compte?

Les nouvelles réglementations en matière d'investissement durable constituent un défi majeur. L'UE a introduit son règlement sur la divulgation des informations relatives à la finance durable en janvier 2023, qui sera suivi

des exigences de divulgation en matière de durabilité du Royaume-Uni à partir de 2024. La Suisse travaille également à l'élaboration d'un cadre réglementaire similaire. Bien que les détails des règlements soient différents, ils se concentrent tous sur les préférences des investisseurs, la classification des produits et la labellisation. Qu'est-ce que cela signifie pour les gestionnaires de fortune externes? D'une manière générale, vous devez évaluer les différents produits ESG de nombreuses banques dans différentes juridictions et les faire correspondre aux préférences des investisseurs. De plus, le risque de greenwashing et de non-conformité est élevé. Pour vous conformer à la nouvelle réglementation, vous devez disposer d'experts en interne ou avoir accès à des spécialistes dans les banques dépositaires

«Le régime d'autorisation étant désormais en place, je pense que l'ASG et l'Association suisse des banquiers devraient se réunir pour développer des idées communes sur la manière dont nous pouvons réduire la redondance et la duplication de l'administration et des contrôles.»

Que doivent garder à l'esprit les gestionnaires de fortune externes pour relever avec succès les futurs défis du secteur?

La gestion de fortune continue d'évoluer. Toutes les entreprises qui souhaitent participer à cette croissance doivent faire face aux incertitudes du marché, se conformer aux normes réglementaires de plus en plus strictes et supporter les coûts de plus en plus élevés de leurs activités. Elles devraient également avoir une stratégie claire pour allier les avantages durables d'un service personnel d'exception à la numérisation. Nous investissons pour tirer le meilleur parti des opportunités de croissance actuelles et pour aider nos partenaires externes de gestion de fortune à faire de même.

> Informations complémentaires



20



Laurent Pellet Limited Partner - Global Head of External Asset Managers, Lombard Odier Group



«Les EAM doivent s'emparer davantage encore des avancées technologiques et anticiper leur impact économique afin d'adapter leurs modèles d'affaires.»

Comment les Gestionnaires de fortune

la surveillance par exemple.

Les Gestionnaires de fortune (EAM) font preuve d'une grande résilience grâce à leur structure entrepreneuriale. Ils savent se montrer flexibles et agiles, et réussissent à anticiper les nouveaux défis. Nous avons vu que bon nombre de nos partenaires EAM ont pu mettre en œuvre les changements nécessaires avant même l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur

s'adaptent-ils au nouvel environnement actuel?

Il est aussi crucial que les EAM s'emparent davantage encore des avancées technologiques et anticipent leur impact économique afin d'adapter leurs modèles d'affaires. Que ce soit en termes d'expérience client ou en gain d'efficience dans les processus, la digitalisation offre un meilleur positionnement en matière de différenciation et de valeur ajoutée. Dans ce domaine, la qualité de leurs partenariats avec des banques dépositaires solides et innovantes est un atout majeur.

Où voyez-vous des opportunités de croissance pour les intermédiaires financiers en Suisse?

Les nouvelles réglementations devraient stimuler le secteur à long terme d'après la FINMA. La LSFin et la LEFin apporteront une reconnaissance beaucoup plus forte à cette profession, qui dispose désormais d'un cadre solide dans lequel elle va pouvoir évoluer bien plus facilement. Cette étape étant franchie, nous continuerons d'accompagner nos clients et partenaires dans tous leurs projets de développement, essentiel pour eux et pour l'avenir de leurs entreprises.

En élargissant l'horizon au-delà de la Suisse, quelle région du monde connaît la plus forte croissance dans vos activités?

Dans l'environnement actuel, qui évolue rapidement, nous sommes convaincus que l'activité EAM va se dynamiser dans le monde entier, avec une accélération notable du développement au Moyen-Orient et en Asie. Notre offre internationale repose sur le réseau du Groupe Lombard Odier, à savoir nos banques aux Bahamas (Nassau), en Europe (Bruxelles, Luxembourg et Paris), aux Bermudes (Trust et comptes liés à notre activité de trustee) et en Asie (Singapour). C'est comme cela que nous pouvons offrir la connectivité mondiale dont les clients EAM ont besoin. Par exemple, le client peut se trouver au Moyen-Orient et travailler avec nos booking centres en Suisse et à Singapour, et ils fonctionneront toujours avec le même système.

Qu'est-ce qui a changé dans votre façon de servir les clients internationaux ces dernières années et quels ont été vos facteurs de succès?

Depuis 2020, banques et gestionnaires de fortune ont dû digitaliser nombre de processus, un vrai défi de sécurité dans nos métiers. Cette digitalisation a naturellement ouvert la porte à de nouvelles opportunités internationales. Par rapport aux facteurs de succès, je citerais notre plateforme bancaire unique G2, déployée à travers l'ensemble du Groupe Lombard Odier. Elle offre aux EAM et à leurs clients la possibilité de déposer des comptes dans plusieurs booking centres à travers le monde. Cet élément est hautement différenciant car peu de banques proposent un outil unique couvrant l'ensemble de leurs places de dépôt. Ceci garantit une efficacité opérationnelle accrue, tant en matière de consolidation de comptes, que de passation d'ordres ou encore d'analyse de portefeuilles. De plus, nous poursuivons nos investissements et le recrutement de talents pour déployer encore plus de nouvelles fonctionnalités et d'innovations.

Les EAM travaillent de plus en plus à distance, comment répondez-vous à leurs besoins?

Depuis toujours, Lombard Odier met à disposition des EAM une large gamme d'outils accessibles à distance. Le système G2 est un vrai « couteau suisse », qui permet aux partenaires EAM de gérer les portefeuilles de leurs clients de manière totalement autonome. Ils peuvent négocier, analyser, et consolider facilement tous les actifs de leurs clients. G2 offre la transparence qui est essentielle dans cette industrie et assure un meilleur alignement avec les intérêts des clients.

«Nous pouvons gagner en productivité et créer plus de synergies avec les EAM en réduisant au maximum le fardeau imposé par le millefeuille des réglementations.»

Dans quels domaines voyez-vous le plus de potentiel et d'avantages pour toutes les parties prenantes du secteur?

Je pense que nous pouvons gagner en productivité et créer plus de synergies avec les EAM en réduisant au maximum le fardeau imposé par le millefeuille des réglementations. Nous sommes convaincus que les partenariats et la collaboration sont essentiels pour cela. C'est pourquoi nous investissons et cocréons avec le secteur des fintechs et des startups pour proposer des solutions innovantes aux EAM.

Nous travaillons par exemple avec la plateforme genevoise Wecan Comply, qui facilite les interactions entre banques et EAM. Plusieurs banques se sont associées à l'initiative car l'enjeu est de taille: fluidifier les processus, réduire la charge de travail liée à la compliance et partager les informations en temps réel, grâce à la technologie blockchain. Ce sont de nouveaux mondes qui s'ouvrent à nous aujourd'hui, et ils recèlent de très belles opportunités.

> Informations complémentaires



Comptez sur nous. Aujourd'hui plus que jamais.

ubs.com/ensemble



Thomas Frauenlob Head UBS Global Financial Intermediaries



Les besoins des gérants indépendants et de leurs clients finaux continuent à être au cœur de nos activités. Notre avantage: un réseau mondial d'experts, des outils efficaces et une large gamme de produits que nous améliorons en permanence.

Nous vous remercions pour votre partenariat et votre confiance!

Informations complémentaires



©2023 UBS. Tous droits réservés.



Andri Bösch Head EAM, Vontobel

Après les changements historiques survenus dans le secteur financier suisse, Vontobel offre aux gérants de fortune externes une stabilité familiale, une expertise en matière d'investissement, une force d'innovation et un partenariat institutionnel d'égal à égal.

Vontobel

Dans un environnement de marché difficile, la perception du risque augmente, la diversification devient de plus en plus importante et les clients ne veulent plus miser sur une seule carte - que ce soit avec ses relations de compte/dépôt, avec ses crédits hypothécaires ou lombards, avec ses produits financiers ou ses conseils en placements: le client va regarder autour de lui et chercher de nouveaux prestataires. Vontobel est une société d'investissement suisse avec une tradition familiale de près d'un siècle, qui propose des solutions d'investissement et de gestion de fortune sur mesure à des clients privés et institutionnels en Suisse et dans le monde et offre aux gérants de fortune externes (EAM) des solutions d'investissement et de gestion de fortune sur mesure. Dans cet article, nous allons nous pencher sur les services de Vontobel en tant que partenaire des EAM (External Asset Managers).

Collaboration avec les EAM

Vontobel dispose d'une longue expérience dans la collaboration avec les EAM pour offrir à leurs clients des solutions d'investissement de première qualité. La banque propose une gamme de services personnalisés pour répondre aux besoins spécifiques des EAM, notamment l'accès aux marchés internationaux, la recherche en investissements (y compris notre recherche sur les actions suisses plusieurs fois récompensée) et les rapports sur mesure. Les services de Vontobel permettent aux EAM de se concentrer sur leurs compétences clés tout en bénéficiant de l'expertise de Vontobel en matière de gestion d'investissements.

Accès aux marchés internationaux

Le partenariat de Vontobel avec les EAM permet à ces derniers d'accéder aux marchés internationaux. La banque dispose d'un réseau mondial de spécialistes de l'investissement qui possèdent une vaste expérience dans la gestion de portefeuilles. Cette expertise permet aux EAM d'identifier des opportunités d'investissement dans différentes régions et secteurs et de construire des portefeuilles diversifiés répondant aux besoins individuels de leurs clients.

«Nous utilisons la technologie, pour améliorer les relations avec les clients tout en améliorant l'efficacité opérationnelle.»

Recherche en investissements

Les capacités de recherche en investissements de Vontobel, en particulier la recherche sur les actions suisses, propriétaire et «bottom-up» plusieurs fois primée, constituent un avantage essentiel pour les EAM. Les spécialistes de la banque effectuent des recherches et des analyses approfondies sur les marchés mondiaux, les secteurs et les titres individuels. Ces recherches aident les EAM à prendre des décisions de placement fondées et à fournir à leurs clients de meilleurs résultats de placement.

Solutions d'investissements sur mesure

En outre, Vontobel permet à ses clients EAM de proposer des solutions d'investissements sur mesure telles que des certificats gérés activement (Actively Managed Certificates - AMCs) qui répondent aux objectifs de placement individuels et aux différentes approches de risque de leurs clients. Il s'agit notamment de stratégies de placements actives et passives qui peuvent être adaptées aux besoins spécifiques de chaque client. Les experts en investissements de Vontobel travaillent en étroite collaboration avec les EAM pour identifier les opportunités et développer des stratégies sur mesure.

Assistance-conformité

Le partenariat de Vontobel avec les EAM leur offre également un soutien en matière de conformité réglementaire (compliance). La banque dispose d'une vaste expérience dans le domaine de la conformité réglementaire et veille à ce que les EAM respectent toutes les exigences réglementaires dans la gestion des actifs des

La gamme de services numériques se développe constamment

La banque complète ses services avec des plateformes numériques innovantes. Nous nous engageons personnellement pour « Maximal Speed » et « Best Exécution ». Vontobel EAMNet offre un accès trading pour les clients, y compris les ordres groupés sur plusieurs portefeuilles, l'accès à la recherche et aux idées d'investissements jusqu'à l'établissement de rapports personnalisés. Par le biais de deritrade, il est également possible d'accéder au pricing des produits structurés.

La qualité de service de Vontobel a été récemment confirmée par une série de récompenses. Lors de la première remise des Custodian Banks Awards en 2022, Vontobel a reçu trois des cinq distinctions de l'ASV-ASWM dans les catégories « End-Client Servicing », « Relationship Management » et « Overall Excellence ». Avant cela, Vontobel a été reconnue leader en tant que banque de dépôt (n°1 NPS (Net Promoter Score) et n°2 en qualité de service) en Suisse alémanique par l'institut d'études de marché Kunz und Huber.

« Ces distinctions confirment l'orientation et l'engagement de Vontobel vis-à-vis de ses clients, soutenue par ses outils technologiques, afin d'offrir des produits et services de premier ordre. Outre des plateformes performantes, cela n'est possible qu'avec un bon travail d'équipe, dont nous pouvons tous être fiers ». Andri Bösch, Responsable External Asset Managers chez

En résumé: Nous pouvons avancer que les services de Vontobel en tant que partenaire des EAM offrent un certain nombre d'avantages qui permettent a ces derniers de se concentrer sur leurs compétences clés tout en bénéficiant de l'expertise de Vontobel en matière de gestion d'investissement. L'engagement de Vontobel en faveur de l'excellence et de l'innovation fait de l'entreprise un partenaire précieux.

Informationer



L'année 2022 est marquée par l'incertitude de la situation mondiale, une inflation record et la crise énergétique.

Les recommandations de l'Association Suisse des Gestionnaires de fortune (ASG) sur les «Contrats de gestion de fortune et gestion de fortune discrétionnaire» entrent en vigueur.

La pandémie de COVID-19 continue de sévir en Suisse et dans le monde en ce début d'année. Au total, 300 millions de personnes ont été contaminées par le coronavirus jusqu'à présent.

L'Autriche décide même d'imposer la vaccination contre le COVID-19 à toute sa population.

La direction des 100 plus grandes entreprises suisses opère un glissement en faveur des femmes. Début mars, l'actuel schillingreport fait état d'une augmentation de cinq points du taux de femmes à des postes de direction dans les entreprises du SMI en 2021, lequel taux passe ainsi à 19%.

L'ASG publie une solution harmonisée pour les exigences minimales en matière de formation continue en collaboration avec les organismes de surveillance.

L'ASG organise ses «Rendez-vous de la profession» dans les trois régions linguistiques. Ceux-ci suscitent un gros intérêt.

Boris Johnson, le Premier ministre britannique, démissionne le 7 juillet en tant que chef du parti conservateur. Il conserve ses fonctions de chef du gouvernement jusqu'en septembre.

Le 21 juillet, la BCE relève le taux directeur d'un demi-point, pour le porter à 0,5%. Le 8 septembre 2022, la reine Elizabeth II décède à l'âge de 96 ans, quelques mois après la célébration de ses 70 ans de règne.

Le 25 septembre, les citoyens suisses acceptent la réforme AVS 21. Principal changement: le relèvement de l'âge de la retraite à 65 ans pour les FTX, plateforme d'échange de cryptomonnaies, s'effondre après qu'il a été révélé que ses exploitants avaient détourné des fonds à grande échelle.

Le 15 novembre, la population mondiale dépasse les 8 milliards de personnes selon les données de l'ONU.

Le congrès annuel de l'**ASG** a eu lieu en présentiel à Genève.

Janvier

Mars

Mai

Juillet

Septembre

Novembre

Février

Tournant décisif: le déclenchement de la guerre en Ukraine, le 24 février, provoque une crise énergétique et une inflation record sur la scène économique européenne. En Suisse, le Conseil fédéral décide de reprendre les sanctions contre la Russie et d'introduire le statut de protection S pour les réfugiés ukrainiens.

Avril

Procès de Pierin Vincenz, ex-patron de Raiffeisen. Le jugement de première instance est rendu le même mois: trois ans et neuf mois de prison!

Possibilité de constituer un trust selon le droit suisse: le Conseil fédéral propose d'introduire une nouvelle institution juridique dans le code des obligations.

L'**ASG** élargit son offre Cross-Border.

Juin

Étonnamment, la Banque nationale suisse (BNS) relève le 17 juin son taux d'intérêt directeur d'un demi-point, pour le porter à moins 0,25%, et ce avant que la Banque centrale européenne (BCE) ne prenne sa décision sur les taux d'intérêt. D'autres relèvements de taux sont effectués, le dernier datant du 15 décembre: augmenté d'un demi-point, il est alors porté à 1%.

Août

Le Conseil fédéral fixe les lignes directrices pour le rapport climatique des grandes entreprises suisses.

Le 30 août, Mikhaïl Gorbatchev décède à l'âge de 91 ans. Il avait lancé en 1985 les réformes globales de la perestroïka et de la glasnost dans l'ex-Union soviétique.

Octobre

Elon Musk rachète le média social Twitter pour 44 milliards de dollars américains – avant d'en licencier la moitié du personnel. Il rétablit ensuite le compte de Donald Trump.

Décembre

L'Assemblée fédérale élit
Albert Rösti (UDC) et Elisabeth
Baume-Schneider (PS) à la
succession d'Ueli Maurer et
de Simonetta Sommaruga au
sein du Conseil fédéral. Karin
Keller-Sutter (PLR) devient la
nouvelle ministre des Finances.
Le 31 décembre, le délai échoit
pour le dépôt de la demande
d'autorisation en tant que
gestionnaire de fortune et/ou
Trustee à la FINMA.

Association Suisse des Gestionnaires de fortune I ASG

Rue de Chantepoulet 12 1201 Genève T 022 347 62 40 Verband Schweizerischer Vermögensverwalter I VSV

Scheuchzerstrasse 44 8006 Zürich T 044 228 70 10 Associazione Svizzera di Gestori di patrimoniali I ASG

Via Morosini 1 6943 Vezia

info@vsv-asg.ch www.vsv-asg.ch